



INS07

HABILITATION ELECTRIQUE Recyclage / BS BE Manœuvres

Public

Personnels d'exploitation d'entretien dont le titre d'habilitation doit être renouvelé pour réaliser des opérations simples de remplacement et de raccordement, de manœuvre d'ordre non électrique d'exploitation

Durée – Taille du Groupe

1 jour
7 heures dont 3h de pratique
Groupe de 4 à 12 apprenants

Pré-requis

Posséder une habilitation de moins de 3 ans selon NF C 18-510

Evaluation / Validation

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique

Moyens Pédagogiques

Moyens audiovisuels, support pédagogique remis à l'apprenant, matériel de sécurité et de démonstration, platines de simulation pour câblage et manœuvres

Tarif

INTRA : 1 100,00 € HT / jour
hors frais de déplacement,
hors frais duplication de support

Délai d'accès : « Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande. »

Modalités d'accès handicap : Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Objectif global

- De connaître les risques d'accident lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension,
- De mettre en application les règles de la norme NFC18-510,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement.

Programme

Réglementation :

- Normes en vigueur,
- Nouveaux décrets,
- Responsabilité des acteurs,
- Le savoir-faire en rapport avec le niveau d'habilitation.

Notions de prévention :

- Les dangers de l'électricité,
- Les accidents,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Les moyens de protection.

Notions élémentaires d'électricité :

- Les fondamentaux de l'électricité,
- L'appareillage électrique,
- Les zones d'intervention,
- Les domaines de tensions,
- Les manœuvres et consignations,
- Le remplacement d'appareillage.

Premiers secours :

- Matériel spécifique,
- Secourir un électrisé,
- Incendie d'origine électrique.

Contrôle des connaissances :

Théorique et pratique selon NFC18-510NB

NB : Formateur issu de la filière électrique.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis à l'apprenant.

« Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts » (Version du document : 01/2024)

